

Le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle souffle ses vingt bougies!

En avril 1994, un premier atelier de formation pratique est ouvert au Val-de-Travers sous l'égide du Cnip. Il permet à des adultes non qualifiés d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. On assiste alors à la naissance d'un nouveau concept de formation.

Cinq ans plus tard, lors d'une conférence de presse sur la politique cantonale de l'emploi et du marché du travail, le chef du Département de l'économie publique se fait le porte-parole du Conseil d'État en annonçant la volonté du gouvernement de développer le Cnip. Il considère en effet qu'il s'agit d'un outil important dans l'aide à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle. Il est une contribution essentielle à la formation pratique de personnes (ouvriers qualifiés ou non) pour les besoins de l'industrie neuchâteloise.

Quelques mois plus tard, le Grand Conseil accepte, sans opposition, toutes les propositions faites par le Conseil d'État (missions, développement, nouveau crédit d'investissement).

Au début du mois d'avril 2001, le Cnip déménage de la rue du 1^{er}

Mars 11 au Site Dubied 12, dans l'ancienne usine rénovée. Il dispose alors de plus de 5000 m² pour développer son outil de formation.

Le centre obtient les certifications ISO 9001 (dès 2001) et Edu-Qua (dès 2004).

Au printemps 2009, le Grand Conseil révisé le statut du Cnip en fonction de l'évolution de ses activités. Il devient alors, au 1^{er} janvier 2010, au travers d'une nouvelle loi cantonale, un établissement autonome doté de la personnalité juridique.

La première classe d'apprentis polymécaniciens, dans le cadre du partenariat qui lie le Cnip avec le Réseau des fleurons du Val-de-Travers, s'ouvre en août 2011. Puis, en mars 2013, est inauguré le nouvel atelier Pierre Dubied, dans le cadre des programmes spécifiques

d'emplois temporaires initiés par le Service de l'emploi.

Cette même année, un atelier d'observation/bilan est ouvert à La Chaux-de-Fonds.

Organisation

Organisé dans un environnement industriel, le centre est construit sur trois piliers: la formation, l'aide à la réinsertion et la pratique industrielle.

Il propose plusieurs domaines d'activités. **En pratique d'atelier:** la mécanique / micromécanique conventionnelle ou CNC; le décolletage; le contrôle; l'électrotechnique; l'assemblage/soudage; le polissage et l'anglage horlogers; la logistique. **En théorie:** pour appuyer la formation pratique en atelier ou permettre l'acquisition de connaissances supplémentaires, une structure de formation en théorie est également proposée dans les domaines: du français; des mathématiques; de l'informatique/bureautique; de la technologie.

Voir suite en page 3



Photo archives. Le Cnip est installé depuis le printemps 2001 sur le Site Dubied.

Le Cnip a 20 ans

Suite de la page 1

Aide à la réinsertion

Le CNIP développe une mission d'observation/bilan permettant la reconnaissance et la mise en valeur des acquis (au niveau technique, social et scolaire). Elle permet également de fixer l'accès à la formation par filière qui s'organise sur une période variable et peut servir de base à l'élaboration d'un projet professionnel (formation complémentaire, accès à une nouvelle activité professionnelle).

Dans le cadre des mesures A dictées par la cinquième révision de la loi fédérale sur l'invalidité (LAI), le centre développe une

structure protégée d'entraînement au travail permettant de conserver la capacité résiduelle dans l'attente d'une mesure de réadaptation ou d'un emploi approprié. Cette activité se planifie avec des objectifs progressifs pour préparer l'adulte à un retour dans l'économie.

À Couvet, on réalise également du coaching. Cette prestation s'organise sous différentes formes (visites à la place de travail, entretiens individuels, collaboration active entre les différents partenaires). Le coaching permet à la personne concernée de prendre confiance en elle, d'approfondir ses connaissances et d'améliorer ses performances. ■